L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOLUME III. WINNIPEG, MAN., 27 SEPTEMBRE 1900. NUMERO 34

L'ECHO DE MANITOBA

Imprimé par A. GAUVIN.

Toutes communications devront être adressées

Boite 1209. - - - WINNIPEG, MAN.

L'administration n'est pas responsable de articles ou correspondances dûment signés.

ABONNEMENTS.

Canada et Etats-Unis.................$1.00
Europe (compris le port)................ 2.50

Strictement payable d'avance.

TARIF DES ANNONCES.

1ère insertion, par ligne................ .12c
Chaque insertion subsequente............ . 8c

N. B.—Les annonces de naissances, mariagse sépultures seront insérées au taux de 25 chaque.

AVIS

La Convention Libérale du Comté de Provencher, en vue de choisir un candidat pour les prochaines élections aura lieu le mercredi 3 Octobre 1900 à St. Boniface salle Leclerc, à 7½ du soir.

Au Transvaal.

Londres, Les dépêches continuent à être sensationnelles et favorables autant que possible à nos troupes. Le War Office tient sa promesse que d'ici à quinze jours nous recevrons des nouvelles décisives. On sent que le parlement va être dissous et que nous allons avoir des élections dans les premiers jours d'octobre. Or pour faire des élections avec succès, il faut que nos troupes soient victorieuses et l'on peut être sûr que d'ici à la fin de la campagne électorale l'on ne recevra que de bonnes nouvelles.

La dernière est une rumeur que Botha s'est rendu à Buller avec son armée, et que le président Kruger est aveugle d'un oeil. On annonce aussi que nos troupes sont victorieuses dans le district de Rustenburg et que le général Delarey (que l'on avait dit mort) est refoulé peu à peu. Cependant on avoue que la bataille est rude et que l'on perd beaucoup de monde.

Mais ces succès sont tempérés par la nouvelle que De Wet est ressuscité et qu'il opère plus que jamais dans les environs de Heilbron. On annonce aussi que Mme Kruger est rendue à Lorenzo-Marques et qu'elle s'embarquera prochainement avec son mari pour l'Europe. On dit que M. Kruger débarquera tout probablement à Marseilles et qu'il fera une tournée en France. On peut s'attendre qu'on lui fera une belle réception.

Londres—Le ministère de la guerre a reçu la dépêche suivante du maréchal Roberts, dépêche datée de Nelspruit, le 18 septembre:

"Stephenson a occupé cette place hier. Avant de battre en retraite, les Bœrs ont brûlé plusieurs wagons d'approvisionnements, dont deux nous appartenant. Pole Carew est à 4 milles à l'est d'Avoca. Il espère arriver demain à Kaapmuiden. Nous sommes maintenant reliés télégraphiquement à Buller et pouvons lui envoyer plus facilement des provisions d'ici que de Michadrop. Trente Bœrs se sont rendus à Buller à Spitzhop. Il dit que la plus grande partie de ceux qui s'opposent à son avance sont des mercenaires et des rebelles de la colonie du Cap.

"Methuen m'avise que Douglass a capturé, le 12 septembre, près de Lichtenburg, 39 prisonniers, 10 chariots, quelques moutons et quelques bœufs. Il a perdu un lieutenant et six hommes ont été blessés et faits prisonniers.

"Hildyard télégraphie d'Utrecht que des femmes ont invité des hussards qui faisaient une patrouille dans l'ouest. d'entrer dans une ferme sur laquelle flottait le drapeau blanc, pour s'y refraichir. Quand les hussards ont quitté la ferme, on l'a détruite. Elle appartenait au porte-étendard d'Utrecht, qui a été le meneur de chevauchée sur la ligne de chemin de fer. Une attaque semblable a été faite dernièrement près de Commando's Nek."

Les chefs politiques des républiques bœrs ont préféré l'exil à la captivité.

Le président Steyn a suivi le président Kruger à Lourenço Marquay. Il est accompagné d'une suite nombreuse d'anciens fonctionnaires du Transvaal et de l'Orange.

"Entre la prison, à l'île Ste Hélène, et l'exil, nous avons préféré prendre ce dernier parti, dit M. Steyn."

Mais ce n'est pas encore la fin de la guerre.

Les envoyés bœrs, MM. Fisher, Wolmarans et Wessels, présentement en Europe, n'admettent pas que leurs compatriotes soient battus sans espoir. Loin de là, ils affirment que les Bœrs résisteront jusqu'au dernier, "aussi longtemqs qu'ils auront une goutte de sang à verser."

La lettre récente d'un officier anglais de la 4ème division oe l'armée opérante, lettre datée de Volksrust, vient d'ailleurs confirmer les assertions des envoyés boers.

En voici le passage important:

"A en juger par les journaux anglais que nous recevons, on ne se rend pas, là-bas, un compte exacte de notre situation. On croit que tout ce qui est en arrière de nous est tranquille et que la seule résistance à craindre soit en avant. La vérité est presque tout le contraire. La résistance organisée en avant de nous peut fondre comme la neige au soleil, tandis que, derrière nous, les Boers se réuniront par groupes, venus ou ne sait d'où et allant on ne sait où. De fait, dans ce pays soi-disant 'conquis,' nous sommes maîtres tout juste du terrain que nous occupons, ou qui eit à portée de nos fusils et pas plus."

En Chine

Afin d'éviter un plus grand encombrement à Pékin, j'ai échelonné une division entre Pékin. Yangtsoun et Tientsin, laissant à cette dernière place une batterie seulement à cause du terrain que est bas, humide et peu propice à être habité. Les autres commandants n'ont pas encore reçu d'ordres, mais ils assurent qu'au moins quelques-unes de leurs troupes resteront à Pékin pendant l'hiver. Je donne ceci afin de vous indiquer ce qui reste à prouver ici, ne sachant pas, naturellement, quelle décision sera prise par les puissances et par les Etats-Unis. Un régiment russe seulement s'est retiré vers Tientsin; ceux des autres puissances n'ont pas bougé.

"La condition de la Chine est quelque peu meilleure en ville et soulagent de la détresse qui règnait encore il y a quelques jours. Le commerce commence à remarcher; les autres conditions sont bonnes et font que la situation est tranquille. Une expédition sous les ordres de Wilson a. aujourd'hui, expulsé les Boxeurs vers l'ouest afin de rendre le pays libre pour les approvisionnements de charbon.'

Tout laisse à supposer que 10,000 alliés resteront à Pékin cet hiver. Les forces allemandes seront les plus importantes. Il est probable que quelques-unes des troupes seront réparties dans les villes avoisinantes. Les Japonais retireront la plus grande partie de leurs trouves à Nagasaki. Les Russes y laisseront au moins 2 000 hommes.

Une expédition à Paoting Fou a été projetée entre les Anglais, les Allemands et les Français.

L'impératrice douairière a dit qu'elle était toute décidée à rentrer à Pékin si on lui garantissait de la protéger. Les généraux et les ministres des puissances ne veulent pas accepter une telle responsabilité.

Le bruit court que de petites bandes de Boxeurs ont parcouru récemment les environs.

Un ordre publié par le général Chaffee défend le pillage et la réquisition du fourrage par les troupes américaines et dit que toutes les facilités seront accordées aux Chinois qui désirent rouvrir leurs magasins. Il ajoute que les Americains doivent payer tout ce qu'ils se procurent.

Le premier Marchand

Le premier Ministre de Québec, l'hon. Marchand est mort mardi succombant à une longue et douloureuse maladie.

Cette mort sera vivement ressentie dans toute la Province de Québec où l'hon Marchand était universellement estimé et respecté.

M. McCreary

La convention libérale du comté de Selkirk a choisi comme candidat pour les prochaines elections féderales. M. McCreary le sympathique commissaire d'Immigration à Winnipeg.

Cette nomination sera parfaitement vue de la population française dans Selkirk, car M. McCreary s'est toujours montré un ami sincère des intérêts de la population française.

Le Free Press

Hier soir le "Free Press" de Winnipeg pendait la crêmaillère de sa nouvelle installation. A cette occasion il avait invité l'élite de Winnipeg.

Le "Free Press" est aujourd'hui pourvu des presses les plus perfectionnées, et muni de toutes les améliorations les plus récentes.

Il soutient sa réputation de, "Leading Newspaper" de l'Ouest

La Terreur en Turquie.

Les fêtes de Constantinople en l'honneur du jubilé du sultan viennent de se terminer assez mal, et les bruits du palais rapportent que la joie ressentie par le sultan, a l'occasion de son jubilé, s'est complètement évanoi en apprenant qu'un nouveau complot venait d'être formé contre sa vie.

C'est le médecin d'Abdul-Hamid, Mukim bey, qui a découvert ce complot dans la soirée de jeudi. Les auteurs de la conspiration seraient une femme, deux imans et deux hauts fonctionnaires du palais. Ils ont tous été arrêtés. ainsi que cent dix-huit personnes.

Une enquête secrète se poursuit.

Il convient de ne pas oublier que le sultan. très peureux de sa nature, a l'habitude de couvrir d'or tous ceux qui lui dénoncent des complots. A Constantinople le métier de monchard est le plus fructueux de tous!

Un immense progres

La ville de Paris a adopté un nouveau matériel pour combattre les incendies; l'ensemble comprend trois voitures, une pompe, une échelle de sauvetage, et un fourgon.

Les trois voitures sont des automobiles électriques, qu'une simple pression de bouton suffit à mettre en mouvement De plus la pompe porte elle même un réservoir d'eau assez considérable de façon à éviter la perte de temps de l'amocage.

Une disposition très heureuse, permet au même mécanisme qui actionne la voiture, d'actionner aussitôt en arrêt, la pompe elle même

Tout le monde s'accorde à dire que c'est là un perfectionnement considérable dont l'honneur rejaillit sur le corps des sapeurs-pompiers de Paris, corps qui on le sait est sous la direction du ministère de la guerre et se compose d'hommes en activité.

Les expériences faites à Vincennes pendant l'Exposition ont pleinement réussi.

Actes d'Heroisme

L'un des épisodes les plus tragiques de l'effroyable drame de Galveston s'est passé chez les Soeurs Ursulines, dans le couvent desquelles un millier de malheureux ont trouvé asile. Le "New York Herald" rend un splendide hommage à l'héroisme des religieuses catholiques.

"A personne, dit-il, on n'a, pendant la nuit de la tempête, refusé l'entrée du couvent. Noirs et blancs ont été accueillis sans hésitation, et l'asile s'est ouvert tout grand pour tous ceux qui ont cherché son ombre protectrice. Les religieuses passaient parmi les victimes, leur murmurant des paroles de réconfort, leur offrant le peu de vêtements qu'on pouvait trouver dans le couvent, et conseillant avec calme aux malheureux frappés de terreur d'avoir confiance en Dieu.

Comme la tempête faisait rage, les cent nègres qui étaient là devinrent surexcités et chantèrent et crièrent jusqu'à ce que les nerfs des autres réfugiés fussent affaiblis et qu'une panique devint imminente. La supérieure, Mère Joseph, sonna la cloche du chapitre, et lorsque le calme eût été rétabli, elle déclara aux nègres que ce n'était ni le temps ni le lieu de telles scènes: que s'ils voulaient prier, ils devaient le faire dans leur coeur et que Dieu entendrait leurs prières malgré les hurlements de la tempête", etc.

Presque tous les nègres ont demandé à être baptisés après ce discours, qui a produit une vive impression.

Il y avait 40 religieuses au couvent.

Une Reflexion Judicieuse

Hugh John, né ou nez MacDonald, a voulu se laver des insultes écrites à l'adresse de notre province, dans le Telegram, son propre organe. Il donne la mesure de son talent et de sa bonne foi dans la manière dont il le fait. Voici ses propres paroles dans le compte-rendu qu'a donné la Presse de son discours:

"Je dois vous dire ici que je n'ai "pas un sou dans l'administration "de ce journal., (Le Telegram).

" . . . . Mais j'ai fait venir à "mon bureau le rédacteur et je lui "ai signifié qu'il devait cesser la "publication de ces articles ou s'en "aller."

De quel droit Hugh Macdonald, aurait-il pu donner un ordre si sévère s'il n'avait pas un sou dans l'administration du Telegram?

Il est très fort, Hugh nez Macdonald.—L'avenir du Nord.

OFFRES ET DEMANDES

Nous rappelons à nos lecteurs que nous insérons GRATIS dans cette colonne, les annonces d'offres et demandes, instruments, récolte, animaux, travail etc)—et cela dans le but de leur faciliter leur échanges.

Essayez de cette publicité gratis.

20 vaches a lait à vendre.

S'Adresser à
M. NICHOLAS,
St. Pierre Jolys, Man.

On demande des Colons Canadiens Français et Belges pour McCreary.

S'adresser à
W. LEDOUX,
McCreary Man.

TERRE A VENDRE

Une bonne terre de 160 acres avec améliorations. a 3 milles de la Station, prix $600,00.

S'adresser à
W. LEDOUX,
McCreary Man.

J'ai besoin d'un mécanicien pour ma machine à battre durant la saison des battages.

ZOTIQUE CLEMENT,
Morris.

Je désire acheter une paire de chevaux de trait pesant pas moins de 1200 livres pièce

Paiement comptant si le prix n'est pas trop élévé.

ZOTIQUE CLEMENT,
Morris.

On demande un instituter ou institutrice diplomé pour Royal, à l'Ecole de St. François de Salle.

S'adresser à
LOUIS VOURIOT,
St. Norbert, Man.

On a perdu a St. Adolphe un cheval pesant de 12 à 13 cents, 3 pattes blanches, une tache blanche dans le front. Couleur rouge brun. Recompense de $10.00 à celui qui raménera le cheval à P. Laramé Jr. St. Boniface chez M. Magnan.

Je répare les machines à vapeur et puis fournir un bon travail pour les battages.

PHILIAS RICHARD.
Mécanicien diplômé, Boîte 96, St. Boniface.

Je nettoie les arbres malades leur donne une forme gracieuse prix modérés.

GABRIEL CHERIAS
Jardinier, Boîte 89, St. Boniface.

A VENDRE A BON MARCHE.

Le quart sud-Ouest de la Section 18, Township 18, Rang 10 Ouest du premier Méridien, 160 acres, bois, foin bon puit, maison, hangar, étables. Demi mille de l'école.

S'adresser à
A. DELARONDE,
St. Laurent, Man.

tous les districts où il y a des groupes protestants et Catholiques, et aujourd'hui, il y a cent vingt écoles où la religion est enseignée. Voilà le résultat. Des groupes de nos concitoyens au Manitoba grandissaient dans une totale ignorance, et aujourd'hui, au lieu de cet état de choses, vous avez cent vingt écoles où les enfants reçoivent l'éducation, et, pardessus tout, l'instruction religieuse, et non seulement cela, mais ils apprennent à parler, à lire et à écrire la langue de leurs ancêtres. M. Bergeron dit qu'une demi heure, c'est peu. Laissez-moi vous dire ce qu'il en a coûté au gouvernement Greenway pour accorder cette concession. Je vous le dirai en quelques mots de M. Bergeron lui-même, extraits d'un de ses discours reproduits par le "Journal," le nouvel organe conservateur français. "Il est très vrai, dit-il, que le pape a déclaré que le règlement est incomplet, inefficace et inacceptable, mais il recommande le calme pour le présent, et les rouges en ont profité pour dire que la question est réglée. Mais la province du Manitoba en a aussi profité pour secour le joug de Greenway et confier ses affaires à Hugh John Macdonald."

C'est-à-dire que le peuple du Manitoba, d'après M. Bergeron, a chassé du pouvoir M. Greenway, à cause des concessions qu'il avait faites. Selon M. Bergeron, si M. Greenway n'avait pas accordé ces concessions, que la justice demandait, à mes compatriotes et co-religionnaires, M. Greenway serait encore au pouvoir à Winnipeg, et M. Hugh John Macdonald ne l'aurait jamais défait.

UN MOYEN CONSTITUTIONNEL

Mais si cela n'est pas satisfaisant ni acceptable il y a un moyen constitutionnel à prendre et ce moyen c'est de soulever la question sur le parquet de la Chambre des Communes. M. Bergeron l'a-t-il fait! Jamais, au grand jamais. Il en donne la raison dans son dernier discours au Monument Nationel, la voici: Il dit que son parti n'a plus la responsabilité de cette affaire dans le Parlement fédéral. Quel raisonnement de la part d'un homme qui se prétend chef de parti! M. Bergeron et ses amis ont ils aucune responsabilité dans l'élaboration du tarif? Non.

Alors pourquoi font-ils des propositions pour changer les droits? M. Bergeron et ses amis ont-ils quelque responsabilité dans les questions de finance? Suivant le raisonnement de M. Bergeron, ils n'en ont pas. Alors pourquoi discutent-ils la question financière devant la Chambre? M. Bergeron et ses amis ont-ils quelque responsabilité dans l'administration des chemins de fer du pays? Sinon, pourquoi critiquent-ils l'administration? Ont-ils quelque responsabilité dans l'affaire Vitaline? Cependant ils font des motions à ce sujet.

Maintenant si M. Bergeron a des convictions relativement à la question des écoles; si lui et ses amis ne font pas un jeu des convictions politiques d'un grand peuple, s'ils croient que le règlement n'est pas satisfaisant, pourquoi ne font-ils pas dans la question des écoles ce qu'ils ont fait au sujet du contrat de la Vitaline? M. Bergeron n'a fait aucune proposition sur la question des écoles parce que ses amis s'accordent sur cette question comme chiens et chats; parce qu'il lui serait impossible de trouver même une minorité dans son parti pour le suivre sur cette question-là. Si M. Bergeron ne trouve pas le règlement satisfaisant' je dis que le règlement est perfectible; il peut être perfectioné. En 1896, M. Greenway assistant à un banquet de l'hôtel Windsor, dit que le règlement pouvait être amélioré et il ajouta qu'il serait toujours prêt à recevoir les plaintes de la minorité. M. Greenway n'a plus le pouvoir. C'est un des amis de M. Bergeron qui l'a, M. Hugh John Macdonald, et si le règlement est perfectible, qu'ils le perfectionnent eux-mêmes car il n'est plus entre mes mains ni en celles de mes amis, il est entre les mains des amis de M. Bergeron.

LA GUERRE DE L'AFRIBUE SUD

Le parti conservateur sachant qu'il n'a rien autre chose sur quoi baser son opposition, s'efforce de soulever le préjugé d'une province contre une autre. Le parti conservateur essaie secrètement, sur cette dangereuse question, de soulever la province de Québec: Je veux dire la conduite du gouvernement dans la guerre d'Afrique. Nous avons entendu parler du pamplet No. 6. Dans ce pamplet, on me voùe aux gémonies parce que j'ai permis aux Canadiens de s'entrôler dans l'armée britannique et parce que le gouvernement a payé les frais du transport des contingents. Ce pamphlet a été publié en français. Dans une autre brochure, rédigee en anglais, on me reproche autre chose. D'avoir envoyé des troupes en Afrique? Non, mais d'avoir hésité à préparer l'expédition. Cette dernière brochure a été distribuée pendant la dernière session du parlement. Sir Charles Tupper voyant quelle impression provoquait ce double jeu, a répudié le pamplet No. 6. Mais quoi qu'il ait fait, je vous prends à témoin, que le pamplet No 6 continue son œuvre de destruction dans les campagnes, malgré la répudiation de sir Charles Tupper, et que l'on s'en sert pour battre en brèche le gouvernement.

J'ai le droit de faire allusion à ces tactiques et d'en dénoncer la déloyauté, et de discuter la question de l'envoi des volontaires, sans peur sans et sans reproche. Certain d'avoir fait mon devoir en cette occasion mémorable, il n'est pas nécessaire d'en dire beaucoup plus long. Je pourrais pendant une demi-heure vous parler du malheureux différend anglo transvalien. Personnellement, je crois à la justice de la cause de l'Angleterre. Je ne pense pas que les frontières d'un pays doivent toujours rester les mêmes. Quand un pays attire sur son territoire des étrangers et leur impose des taxes, il contracte le devoir de les traiter comme il traite des propres citoyeus. Malheureusement, la difficulté ne pouvait être réglée par la diplomatie. Kruger avait ordonné aux Anglais de quitter l'Afrique. Un courant d'indignation émut le cœur des Anglais dans le monde entier dont la sympathie pour leurs compatriotes du Transvaal devint irrésistible. C'est alors qu'on me demanda d'envoyer des volontaires en Afrique. A remarquer qu'il y a ici comme au Transvaal deux populations différentes. Naturellement, la conduite du président Kruger blessa profondement nos concitoyens anglais; mais après tout, nous sommes, nous aussi, sujets de Sa Majesté, et je ne vois pas pourquoi nous aurions refusé à ces concitoyens la satisfaction de prendre les armes pour leurs frères.

Je suis de l'école de Lafontaine. En 1841, lorsqu'on nous imposa l'Union, à ceux qui prétendaient qu'on en devait pas accepter le nouveau régime, parce qu'il avait été conçu dans une pensée homicide M. Lafontaine répondit: Acceptons l'Union qui a été conçue dans une pensée d'homicide: nous ne ferons l'instrument de notre liberté. Notre salut est dans l'alliance avec les réformistes du Haut-Canada.

Il est de l'intérêt des Réformistes des deux provinces de s'unir sur le terrain législatif dans un esprit de paix, d'union, d'amitié et de fraternité. L'effet de cet alliance est d'obtenir pour nous Canadien-français, les droits qui nous ont été enlèves par l'acte de l'Union. Par cet acte la langue française a été proscrite. Mais en 1849 grâce à l'allianse de Lafontaine et de Baldwin, les chefs des réformateurs du Haut Canada présentaient un bill pour indemniser ceux dont les propriétés avaieut été détruites en 1847.

Messieurs, je vois ici devant moi des vieillards qui se rappellent peut-être du jour terrible où les ennemis de la liberté constitutionnelle incendièrent le parlement canadien. Pourquoi? Parce qu'un gouvernement canadien réformiste avait passé une mesure de justice en faveur de ceux qui avaient été victimes de l'insurrection.

Au moment où le feu consumait l'édifice un homme se levait pour défendre cette mesure de justice. Etait-ce un Canadien-français? Etait-ce Lafontaine? Etait-ce Viger? Non, messieurs, c'était un Canadien-anglais, Samuel Hugh Blake, père illustre d'un fils plus illustre encore.

Telle a été aussi ma politique, et je répète que le salut du pays, aujourd'hui comme en 1847, repose dans l'alliance des libéraux français. Messieurs, si nous voulons avoir justice, ce n'est pas assez pour nous de donner un simulacre de justice. Il nous faut être généreux et respecter les sentiments de ceux dont nous voulons être respectés; Quand nos concitoyens anglais nous demandaient d'envoyer des troupes au Transvaal, j'ai cru de mon devoir d'agir comme je l'ai fait, et je soumets ma conduite à l'appréciation de mes concitoyens, à quelque religion ou quelque nationalité qu'ils appartiennent.

SUS AUX PRÉJUGÉS.

On me combat avec les armes les plus déloyales. Je suis prêt à rencontrer mes adversaires face à face, où ils voudront, à armes égales; mais je n'ai que du mépris pour ceux qui font appel aux préjugés religieux et nationaux. Vous avez entendu Sir Charles Tupper dire à Montréal que je veux imposer au Canada un système de fédération impériale en vertu duquel les affaires du Canada seraient administrées à Londres et le Canada devrait payer cinquante millions de piastres par année pour le soutien de l'armée et de la marine britanniques. Quelle absurdité!

Si je me faisais l'avocat d'un pareil projet, d'une mesure aussi folle, aussi absurde, je vous demanderais, mes compatriotes, de voter contre moi. Demander à mettre le Canada sous le contrôle du parlement anglais! Quelle absurdité! Sir Charles Tupper, au moment où il portait contre moi cette accusation, avait sous ses yeux une résolution que j'ai moi-même proposée et fait adopter à une assemblée des premiers ministres des colonies, à Londres, et qui se lit ainsi:

" Les premiers ministres, ici réunis, sont d'avis que les relations actuelles entre l'Angleterre et ses colonies sont absolument satisfaisantes dans les circonstances présentes."

DEVOIRS DU CITOYEN BRITANNIQUE.

Voilà ma politique. Je suis citoyen britannique. J'accepte toute la responsabilité et tous les devoirs que comporte ce titre dont se sont prévalus tous mes compatriotes depuis Papineau jusqu'à Lafontaine pour réclamer leurs droits. En acceptant les droits de citoyen britannique, les Canadiens-Français en ont aussi accepté les responsabilités.

Le but que je poursuis est la fondation d'une nation au Canada. Certes, je suis un sujet britannique Je ne crois pas que le titre de Canadien soit incompatible avec celui-là, mains avant tout je suis Canadien. Le Canada est mon pays et le Canada pour moi n'est pas seulement la province de Québec, mais tout le territoire qui s'étend de l'Atlantique au Pacifique. L'œuvre à laquelle je me suis voué, j'y convie mes compatriotes.

Comment pourrai-je vous remercier dignement de cette gigantesque démonstration. Les paroles me manquent pour exprimer mes sentiments. Je vois ici des représentants de toutes les classes de la population, des hommes qui ont fait leur marque dans le commerce, des ouvriers, des hommes de profession, en un mot toute la population de Montréal. Mais s'il est pour moi un sujet d'orgueil et de satisfaction, c'est de voir devant moi la jeunesse, qui est l'espoir du pays. Les étudiants de Laval et les étudiants de McGill. Ils appartiennent à des races différentes. Les uns et les autres vénèrent la mémoire de leurs aïeux, mais ce qu'ils chérissent encore plus que le passé, c'est l'espoir de l'avenir. Ces jeunes gens sont notre espérance. Dans vingt ans ils auront pris notre place. Alors, je ne serai plus ici. Je serai délivré des soucis de la politique, mais qu'il me soit permis de leur rappeler que la haine ne doit jamais servir de base au patriotisme; qu'il n'est pas nécessaire de haïr les autres pays pour aimer le sien. Qu'ils aient toujours à l'esprit cette grande vérité proclamée par Lafontaine, que les habitants de ce pays doivent vivre dans l'union, la paix, l'amitié, la fraternité. Union, paix, amitié et fraternité, c'est la devise que je vous propose, ô mes compatriotes! Je n'ai peut-être pas le droit de faire appel à votre patriotisme. Pourtant, oui; je l'ai, parce que c'est vous qui m'avez placé à la tête du pays Je remettrais bientôt ma cause entre vos mains. Je ne doute pas du résultat. si vous daignez vous souvenir de la devise: Union, paix, amitié et fraternité.

Et rappelez-vous toujours que notre suprême ambition doit être: le Canada avant tout et toujours.

POUR RIRE

Dernière calinotade:

—Tiens, Barnabé, qui passe, là-bas! Il n'est donc pas mort?

—Voyons, s'écrie Calino, réfléchis avant de parler! S'il était mort il serait en deuil.

M. X gros négocient, vient de perdre un procès qui durait depuis plusieurs années.

Il écoute le libellé du jugement. "Attendu ceci, attendu cela; attendu autre chose, attendu, attendu etc."

—Sapristi? s'écrie-t-il, c'est donc ça que j'ai attendu si longtemps!

Un Gascon et un Provençal discutent à propos des calvities précoces causées par le soleil du Midi.

—Etonnant, mon cher! Je vous montrerai à Toulouse des enfants qui viennent au monde sans un cheveu sur la tête.

Scalpee

Montreal,—A la brasserie de la Canadien Brewing Co., 218 avenue Delorimier, une jeune fille nommée Cordelia Trudeau s'est fait prendre la chevelure dans un rouleau à vapeur près duquel elle travaillait. Avant qu'on ait pu se porter à son secours, elle a eu la chevelure arrachée. On a immédiatement immobilisé les machines et la jeune fille a été transportée dans le bureau de l'établissement, en attendant la voiture de l'hôpital Général mandée en toute hâte. Le Dr. Henry a fait d'abord les pansements d'urgence, puis la victime a été conduite à l'hôpital, où on lui a prodigué les soins les plus empressés. Elle a recouvré connaissance ce matin, mais son état en encore critique.

Mlle Trudeau est âgée de 20 ans.

Son Nom

Ceux qui ne l'aiment pas le nomment trop souvent,
Et bien des fois mon culte a souffert de la gloire;
Mais je n'ai dit ton nom qu'aux oreilles du vent
Et je n'ai dévoilé mon cœur qu'à la nuit noire,

Car on a trop chanté ta grâce et ta beauté;
Ta grâce et ta beauté sont la chanson des foules.
Tu resplendis sur tous comme les ciels d'été.
Et les passants ont droit aux roses que tu foules.

C'est pour un peuple entier que ton visage est doux,
Et chacun prend de toi ce que j'en pris moi-même;
Ton regard, ton parfum, ta voix, tout est à nous,
Et l'on sait tout, sinon de quel amour je t'aime.

Je ne possède rien de toi, que mon secret,
Mon secret, le seul bien que nul ne me partage,
Et je veux le garder, car mon amour croirait,
En avouant ton nom, te perdre davantage.

E. HARAUCOURT.

Aux Phillipines

Manille, 19 septembre,—L'insurrection montre un regain de vigueur surtout depuis les derniers sept jeurs. Partout les rebelles se groupent, se massent, autour de Manille, le long du chemin de fer, dans les provinces de Laguna, Morong, Bulacan, Neuva Ecija et Pampanga, c'est-à-dire sur différents points.

Lundi un sérieux engagement a eu lieu près de Seniloan, sur la côte est de la baie de Laguna. Quatre-vingt dix hommes, appartenant au 15e et au 37e d'infanterie des Etats Unis, se sont tout à coup trouvés en présence de 1000 Philippinos bien retranchés et armés de carabines.

Les Americains ont perdu douze hommes. au nombre desquels étaient le capitaine David B. Mitchell et le second lieutenant George A. Cooper, tous deux officiers du 15e d'infanterie. Ils ont eu en outre 26 blessés et quatre disparus. On croit ces derniers morts. Il y avait déjà plusieurs jours que ce petit peloton d'hommes poursuivait l'ennemi.

Les bruits courent que des attaques ont été faites sur le chemin de fer, et qu'une certaine effervescence se manifeste dans Manille même, où des réfugiés arrivent de Laguna, Morong et Pampanga.

Une Sauce... Salee!

Un Anglais méthodique, un jour, en voyageant, arrive en une auberge, et mettant pied à terre, avise un perroquet au plumage changeant, sur son perchoir juché grave comme un notaire.

—Medême, clame-t-il, à l'hôtesse, je veux manger, à mon souper, cet oiseau merveilleux.

La maitresse du lieu fait apprêter la bête.

Sitôt, notre insulaire, en redressant la tête, dit:

—Veuillez m'en servir, médéme, pour deux sous.

Or sur son favori, qui coûtait des prix fous, la patronne gémit, pleurniche et se lamente. Mais elle se ravise, et sert à notre Anglais, sur un beau plat d'argent, l'oiseau qui n'en peut mais, nageant dans les flots roux d'une sauce alléchante.

—Désirez-vous du jus? dit le garçon.

—Oh! yes...

Et sur la note, ainsi que le Théicel Pharès, sir John Bull lut ces mots qui la rendaient fort grosse;

Deux sous de perroquet. Vingt-cinq louis de sauce.

France et Angleterre.

Extrait d'un journal français:

Il est évident qu'après une alerte assez sérieuse ma foi, les rapports entre la France et l'Angleterre sont devenus meilleurs que jamais. Dans quelques jours, le lord-maire viendra apporter aux Parisiens et à ses convives du banquet des maires de France, l'expression de la sympathie des Londoniens. Dernièrement, dans cette Chine où les puissances européennes se sont coalisées pour défendre les droits de la civilization, l'admiral Seymour exprimait au commandant du "L'Entrecasteaux," le capitaine de Marolles, ses sentiments d'admiration pour le courage et d'abnégation des marins français et en général pour la belle armée française." Hier, une compagnie de chemin de fer anglais versait spontanément une somme importante dans les mains du préfet de la Seine pour les pauvres de Paris. Ces petits faits, auxquels nous pourrions en ajouter bien d'autres, sont plus éloquents que tous les discours officiels. Ils montrent que les yeux sont dessillés de ce côté comme de l'autre côté de la Manche, et que si, en diplomatie et en politique, tout n'a pas été réglé avec le souci de maintenir les bonnes relations entre Français et Anglais, il n'en est pas de même dans les relations du peuple à peuple.

Les Anglais savent bien que les épigrammes dont les criblent volontiers, les Parisiens n'ont rien qui puissent les froisser. Paris est frondeur, même pour lui. Certes, il serait souhaitable que nous ne gâtions pas notre hospitalité par des railleries, peu méchantes sans doute, mais qui, mal comprises, peuvent presque passer pour des provocations. Heureusement, ces railleries proviennent le plus souvent de Gavroche... Il est vrai qu'il est des gavroches de cinquante ans!

Beaucoup d'entre nous en sont restées à cette conception ridicule que tous les Anglais ressemblent au John Bull des vaudevilles. Et ils se refusent à prendre au sérieux ces voyageurs qui, pour être vêtus de complets à carreaux et être coiffés de casquette à visière imperceptible, n'en ont pas moins le regard intelligent et curieux, les gestes et les questions de gens soucieux de bien voir, de comprendre, de s'instruire...

Il ne s'agit pas de donner dans le travers de ces réformateurs qui nous donnent en exemple les mœurs anglo-saxonnes, mais nous ne ferions pas mal parfois, de regarder ce qui se passe outre-Manche.

Accueillons donc sans sarcasme les Anglais qui, en si grand nombre, viennent chaque année visiter Paris. Cet exode régulier prouve au moins que nos voisins aiment la Ville-Lumière.

Nous n'avons pas à nous moquer d'eux: si nous leur sommes supérieurs sur certains points, ils nous rendent la pareille sur d'autres.

On gagne toujours à étudier les hommes: étudions les Anglais, nous y gagnerons peut-être de devenir moins insouciants, moins frivoles. Et nous mourrons de notre frivolité.

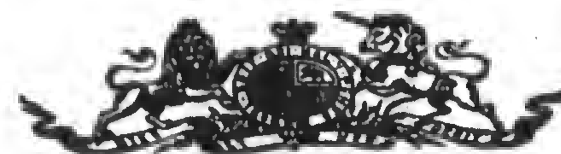
L'esprit n'est qu'un luxe, c'est le cœur qui est le nécessaire.

Le moment difficile n'est pas celui de la lutte, c'est celui du succès.

Il ne convient qu'à des comédiens de tirer vanité des habits qu'ils portent.

Les souffrances physiques attachent à la vie; les souffrances morales en détachent.

Les uns estiment une tête par ce qu'il y a dedans, les autres par ce qu'il y a autour.



LE NORD-OUEST CANADIEN

Reglements des Homesteads.

Toute section Numéro pair des Terres de la Couronne non affectées ou non réservées, excepté les Numéros 8 et 26, pourra être prise en Homestead, par toute personne chef de famille, ou aucun homme audessus de 18 ans, à raison d'un quart de section, soit 160 acres

Entrees.

L'entrée peut être faite personnellement au bureau des Terres du District, ou sur application au Ministre de l'Intérieur, à Ottawa, ou au Commissaire d'Immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée régulier est de $10 pour tout terrain déjà occupé. Il sera chargé en sus $5 ou $10 pour rencontrer les dépenses de cancellation et d'inspection.

Conditions a remplir.

Culture et résidence pendant 3 ans sont requises, et pendant ce temps le colon ne peut être absent pendant six mois, en aucune année sous peine de perdre ses droits

Application pour Patente.

Application pour patente put être faite au bout de trois ans, devant l'agent local, ou l'inspecteur des Homesteads; en ce cas, les frais sont de $5. Il doit donné avis par écrit, six mois d'avance, au Commissaire des Terres de la Couronne, à Ottawa, de l'intention de faire telle application pour cette patente.

Informations.

Les immigrants pourront recevoir à tous les bureaux de Terres de la Couronne l'information des terrains disponibles et libres de charges. Aide et assistance seront données pour trouver les terrains désignés, aussi bien que des informations complètes sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minières, ainsi que toute copie des lois et des règlements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus sur application au secrétaire du département de l'Intérieur, à Ottawa, ou au commissaire de l'Immigration, à Winnipeg.

JAMES SMART,
Député Ministre de l'Intérieur

N. B.—A part les terrains ci-haut mentionnés, des milliers d'acres de terre de premère qualité sont mis en ventepar les différentes compagnies de chemin de fer ou des sociétés particulière

L'ECHO DE MANITOBA

JEUDI, 27 SEPTEMBRE 1900.

M. D'HELLENCOURT,
Rédacteur et directeur.

Boite 1309, WINNIPEG, MAN.

Un Comble!

A Alexandria le 12 septembre, 1900, M. H. J. Macdonald déclarait à son auditoire ontarien qu'on lui reprochait au Manitoba d'être trop favorable aux Canadiens Français!

C'en est une carabinée, celle-là!

Qui jamais aurait pu s'en douter?

Hugh John trop favorable aux Canadiens-Français du Manitoba?

Mais où, quand et comment?

Serait-ce pour avoir démis deux Canadiens-Français employés au gouvernement et les avoir remplacés par deux anglais?

Serait-ce pour avoir refusé de faire quoique ce soit pour les écoles catholiques de Winnipeg?

Trop favorable aux Canadiens-Français?

H. J. Macdonald qui, au lendemain des élections provinciales de décembre dernier, déclarait en présence d'un groupe d'amis:

"Nous sommes victorieux, et ce qui me réjouit le plus, nous le sommes malgré les Canadiens-Français. Nous en serons débarrassés!"

Nous tenons ce propos d'un chef conservateur, et si nous le divulgons c'est que le FREE PRESS lui-même y faisait allusion l'autre jour, l'ayant appris d'une source différente, qui corrobore l'exactitude du dire.

Voila la sorte de bienveillance de M. H. J. Macdonald à l'égard des Canadiens-Français!!

Pas de Repudiation.

Sir Ch. Tupper et son fidèle achate, Hugh-John-la-Mascotte, ont parlé à Montréal lundi, 11 septembre.

Chose à retenir, ni l'un ni l'autre n'ont cru devoir souffler mot du fameux pamphlet No. 6; encore bien moins de le répudier.

Ainsi se trouve affirmée d'une manière plus indiscutable que jamais la coupable duplicité des chefs conservateurs qui, dans Ontario accusent Sir W. Laurier d'être trop français, et dans Québec le représentent par le pamphlet No. 6 comme trop anglais!

Si Sir Ch. Tupper ne se prêtait pas à ce double jeu, c'était le temps de répudier le fameux pamphlet No. 6.

C'est ce qu'eut fait un homme de cœur.

Il reste donc bien avéré que Sir Ch. Tupper approuve le double jeu de ses acolytes.

Il en supportera les conséquences.

Une "Dead Issue."

Sir Ch. Tupper et H. J. Macdonald sont allés discourir à Montréal et porter la bonne parole aux bleus de Québec.

Ni l'un ni l'autre n'ont jugé à propos de dire un seul mot sur la question des écoles; la seule allusion à cette question a été faite par M. Macdonald lorsqu'il a déclaré que:

"Le parti conservateur avait été divisé autrefois, et que cette division était le résultat de la question des écoles manitobaines, mais qu'aujourd'hui, cette question irritante ayant disparu, l'accord était rétabli au sein du parti conservateur."

M. Bergeron, qui a discouru également à Montréal, est venu après ses chefs jeter une nouvelle pelletée de terre sur la fosse où le parti conservateur a définitivement enterré la question des écoles.

M. L. O. Taillon a été tellement indigné de l'attitude des chefs conservateurs qu'il a refusé de prendre la parole, prétextant un enrouement subit.

Assurément pour un homme qui croyait sincèrement à la bonne foi des grands chefs conservateurs l'indignation était suffisante pour justifier une indisposition de ce genre.

Il est bien avéré désormais que Sir Ch. Tupper et ses partisans, suivant l'expression répetée de M. H. J. Macdonald, considèrent la question des écoles une "dead issue."

Qui Sera Ministre?

La PRESSE, toujours en avant de ses contemporains, nous annonçait l'autre jour la formation d'un cabinet Davidson au Manitoba!

Chère PRESSE, elle va un peu vite en besogne, et vraisemblablement la formation du ministère conservateur de Manitoba ne va pas être une besogne facile.

Ils sont trois qui dans leur sommeil agité, voient briller sur leur tête la couronne de premier ministre. (C'est généralement une couronne d'épines.)

Il y a M. Roblin, puis M. Davidson, puis M. Rodgers. Roblin et Rodgers ne sont pas du dernier bien avec M. Davidson et ses collègues actuels.

Si l'un ne ces deux messieurs était choisi comme premier ministre, il est probable que ni M. McFadden, ni M. Colin Campbell, ni M. Davidson ne resteraient dans le cabinet.

Si M. Davidson est l'heureux candidat, la scission va s'accentuer dans les rangs du parti conservateur. Car M. Roblin est un "kickeur" de première classe; chacun sait ça! M. Davidson ne sera pas sur un lit de roses.

En réalité, la zizanie règne désormais en maîtresse dans le parti conservateur; aucun des candidats en présence n'a assez d'autorité et de crédit pour s'imposer et rallier les mécontents.

Avant deux ans d'ici le parti libéral gouvernera la province du Manitoba.

Elle est Fameuse l'Union!

La NORTH-WEST REVIEW nous vantait dernièrement l'union qui règnait au sein du parti conservateur! C'est sans doute une sanglante ironie de pince-sans-rire, car si jamais parti fut désuni et menacé à tout instant de se disloquer, c'est bien le parti conservateur actuel.

L'autorité de Sir Ch. Tupper n'est que nominale; ni M. Montague, ni Sir M. Boswell, ni Clarke Wallace, ne veulent se soumettre à son maréchalat. Une autre faction, celle des anciens admirateurs de Sir John Macdonald, cherche à se raccrocher à Hugh-John-La-Mascotte. Dans Québec, Casgrain, Taillon, Sir A. P. Caron, Ouimet, Bergeron, tirent chacun de leur côté, et ne peuvent trouver un chef capable de chausser les bottes de Cartier. C'est la débandade. Au Manitoba, le gouvernement provincial est divisé en trois factions, qui d'ici peu vont s'entredévorer. Un certain nombre de conservateurs ne cachent point leur mécontentement de l'action de H. J. Macdonald qui les met dans le pétrin.

Enfin, les bleus de St-Boniface, qui forment juste une garde de corporal, sont à couteaux tirés.

M. A. A. C. LaRivière ne parait apprécier que médiocrement le MANITOBA de la famille Bernier; il n'a pas même voulu prêter son nom à la compagnie nouvelle qui cherche à ressusciter le vieil organe du coin du pont.

M. Bernier, fils ainé, et M. Lauzon, qui convoitent tous deux le comté de St-Boniface, se font le gros dos.

M. Lauzon n'a pas caché l'autre dimanche à St-Norbert son profond mépris pour les LaRivière, les Bernier et les H. J. Macdonald, qu'il appelle les traitres.

Il entend rester conservateur, mais conservateur honnête et patriote.

Bref, de tous côtés la discorde est au camp d'Agramont, et il faut être bien ignorant des choses de la politique pour óser vanter l'union qui règne dans le parti conservateur!

Parlons en! Elle est fameuse!

Une indignite

Voulez vous savoir où en est reduit le chef de l'opposition Sir Chs. Tupper dans sa lutte contre le gouvernement Laurier?

Voici ce qu'il disait le 22 septembre 1900 (samedi dernier) à Stratford dans Ontario. Nous traduisons du MORNING TELEGRAM, l'organe conservateur, (No du 24 sept. 1900.)

"Sir W. Laurier a dit que son cœur se gonflait lorsqu'il avait vu les statues endeuillées de l'Alsace et de la Lorraine sur la Place de la Concorde. Sans doute il pense avoir donné un mauvais coup à l'Allemagne en abrogeant les traités belges et Allemands."

Il est facile de voir à quoi tendent ces réminiscences et ces insinuations lancées devant un auditoire anglais d'Ontario.

C'est une indignité de voir un chef de parti s'abaisser à de si basses manœuvres.

Hableur!

Beaucoup de ceux qui ne connaissent point Sir Ch. Tupper et ignorent ses extraordinaires procédés de charlatanisme, seraient tentés d'ajouter foi, aux "bluffs" du vieux chef conservateur.

Quand ils lisent le compte rendu des discours de Sir Ch. Tupper; et qu'ils voyent le vieux baronnet affirmer sa conviction absolue de la victoire de son parti aux prochaines élections, ils se disent sans doute; pour que Sir Ch. Tupper soit si catégorique il faut qu'il soit bien sur.

Braves gens, vous ne connaissez pas Sir Ch. Tupper, cet incorrigible vantard!

Ecoutez plutôt ce qu'il disait en 1896 au cours de la campagne électorale, dans une grande assemblée à Sydney, (Cape Breton).

"Je ne suis ni prophète, ni fils de prophète, mais je déclare ici en votre présence, et je demande à être jugé pour tous les temps avenir d'après cette déclaration, et à n'être plus jamais cru, si ce que je dis n'est pas prouvé exact par les évènements; le grand parti Libéral-Conservateur, va être retourné en triomphe au pouvoir avec une majorité plus considérable qu'aujourd'hui."

Si, Sir Ch. Tupper parlait ainsi à la veille de l'homérique raclée de 1896, on voit que ses déclarations, beaucoup moins emphatiques d'aujourd'hui, n'indiquent pas qu'il ait grande confiance dans le résultat des élections prochaines.

Encore, Toujours

Tandisque le JOURNAL et ses satellites font la guerre à Sir Wilfrid Laurier dans la province de Québec, à coup de Pamplets No. 6 et le dénoncent comme un affreux impérialiste pour avoir permis l'envoi des contingents au Transvaal; M. Bergeron, autre chef conservateur français accompagne Sir Ch. Tupper dans sa tournée d'Ontario et voici comment il parle à son auditoire anglais!

"Nous voulons la liberté, l'autonomie, mais dans les occasions comme celle du Transvaal, dans les moments du danger, nous voulons que L'EMPIRE N'AIT QU'À TENDRE LA MAIN POUR QU'IL LUI VIENNE DES HOMMES ET DES ARMES POUR LE DEFENDRE."

(Alexandria, 12 Sept. 1900).

Ces gens là ne méritent-ils pas vraiment le plus absolue mépris pour leur hypocrisie et leur duplicité!

Liberal-Conservateur

Il existe une catégorie de braves gens, pour qui le nom seul de libéral est synonyme de chenapan!

Les pauvres gens sont les victimes des honteuses manœuvres de politiciens bleus qui se sont attachés pour toute politique à noircir et à calomnier leurs adversaires.

Mais ces braves conservateurs, savent-ils que le parti de Sir Ch. Tupper, le parti des âmes pures et sans taches, s'appelle le parti LIBERAL-CONSERVATEUR?

Il n'y a pas aujourd'hui de parti conservateur proprement dit; Sir Ch. Tupper revendiquait encore il y a deux-semaines dans le N. Brunswick le titre de Libéral-Conservateur!

En effet, les Conservateurs ont cru habiles de s'affubler d'un double manteau, dans l'espoir de ménager la chèvre et le choux.

Assurément cette constatation va empêcher de dormir, quelques uns de nos bleus les plus enragés, car il n'y a pas à dire, s'ils marchent à le remarque de Sir Ch. Tupper, ils sont des Libéraux-Conservateurs, et cette terrible épithète de Libéraux doit les brûler comme un fer rouge!

Pauvres gens, plaignons les, et compatissons à leur douleur!

Bien dit

Extrait du discours de l'hon. M. I. Tarte à Montréal jeudi dernier:

"M. Hugh John Macdonald portait la parole, hier soir, à Toronto. Il est venu à Montréal. Il a parlé au Monument National et à la salle Windsor. Il ne nous a pas dit ici que le drapeau français devait être banni de ce pays.

A peine a-t-il franchi la frontière qui sépare la province de Québec de la province d'Ontario, qu'il s'est mis à en appeler aux préjugés de nos concitoyens d'origine anglaise et à dire qu'il ne doit y avoir ici qu'un seul drapeau. Plus de drapeau français! Il s'est surtout attaqué à mon nom et aux paroles que j'ai prononcées en France. Il m'a représenté comme un démagogue, comme un homme déloyal, qui, en France, aurait tenu un langage indigne non seulement d'un ministre, mais d'un citoyen britannique. Voici ce que j'ai dit devant les Français, les fils de nos ancêtres, nos frères: voici ce que j'ai dit devant la France que nous aimons et qui nous aime:

J'ai dit aux Français qui demandaient des nouvelles des soixante-trois mille de leurs frères cédés à l'Angleterre en 1763, qu'ils sont restés des Français et qu'ils resteront des Français. Voilà ce que j'ai dit, voilà ce que je dis aujourd'hui. Et ma carrière politique serait brisée vingt fois avant que je cesse de tenir ce langage. J'ai ajouté,—certain que c'était l'expression de votre sentiment,—que nous sommes des Français, mais que nous sommes loyaux sujets de Sa Majesté la Reine Victoria. L'on me reproche d'avoir tenu ce langage. J'ai tenu ce langage parceque j'avais le droit de le tenir; j'ajouterai, parceque c'était mon devoir de le tenir.

Hier, à Toronto, M. Hugh John Macdonald en a tellement appelé aux passions de la foule que lorsque mon nom et celui de l'homme éminent que vous avez entendu tout à l'heure ont été mentionnés, quelqu'un a crié dans la foule: Shoot them!" Fusillez les!

Voilà, messieurs mes concitoyens, où nous en sommes en ce pays. Voilà où le parti conservateur, le parti tory cherche à nous conduire. L'on cherche à ameuter les races les unes contre les autres. Et pourquoi en agiton ainsi? Parce que le chef du gouvernement actuel est un Canadien-français—pas pour autre chose.

Magnifique Succes.

Montréal, 21 Sept.—L'assemblée du Parc Sohmer, hier soir, a été un immense succès. Cinquante mille hommes au moins étaient sur pied, et la procession avait au moins deux milles de long.

Il y avait au moins vingt mille hommes au Parc Sohmer. Jamais nous n'avons vu une assemblée plus considérable et plus enthousiaste. Un hourrah formidable s'échappa de toutes les poitrines à l'apparition de Sir Wilfrid Laurier sur la scène très vaste où se trouvait la tribune.

Dans un discours éloquent Sir Wilfrid a fait un exposé très précis de l'attitude du gouvernement sur les différentes questions politiques du jour.

Son discours a été souvent interrompu par des tonnerres d'applaudissements.

D'autres discours ont été prononcés par les honorables MM. Fielding, Tarte, Bernier, Madore et Dandurand.

Parlements Anglais.

Le parlement anglais qui va se dissoudre prochainement est le quatorzième du règne de la Reine Victoria. Il existe depuis 1895. Depuis l'avénement au trône de Sa Majesté, juin, 1837, les ministères ont eu à leur tête les personnages dont les noms suivent:

Lord Melbourne, une fois.
Sir Robert Peel, une fois.
Lord John, plus tard Earl Russell, deux fois.
Lord Derby, trois fois.
Lord Aberdeen, une fois.
Lord Palmerston deux fois.
Disraeli, dans la suite Lord Beaconsfield, deux fois.
M. Gladstone, quatre fois.
Lord Salisbury, trois fois.
Lord Roeberry, une fois.

Le Discours de Sir Wilfrid Laurier a Montreal

Nous ne pouvons citer tout au long le magnifique discours prononcé par Sir W Laurier au parc Sohmer devant plus de 10000 auditeurs, discours qui soulevé un enthousiasme indescriptible; nous nous contenterons d'en reproduire les principaux passages.

Après avoir félicité les manifestants de l'intérêt qu'ils portent à la cause libérale, Sir W. Laurier s'exprime en ces termes.

UN FAUX PROPHETE

Vous avez eu récemment la visite de mon ami Sir Charles Tupper et de ses acolytes. Sir Charles Tupper est un homme très remarquable. Je ne crains pas de lui décerner cet éloge : j'éprouve une grande admiratton pour mon ami Sir Charles, j'admire ce vieillard encore vert, j'admire l'ardeur avec laquelle il s'efforce d'inspirer du courage à ses partisans, j'admire sa confiance indomptable. Ses discours violents, ses diatribes m'amusent, mais je ne puis pas l'admirer dans le rôle de prophète. Il a la manie de prédire ; mais, les faits démontrent qu'il est un mauvais prophète. A l'entendre, il va balayer le pays, il va renverser tout. Ces prophéties ne sont pas neuves; nous les connaissons depuis longtemps. Elles sont simplement une nouvelle édition, revisée, augmentée, mais non corrigée, de ses prédictions d'il y a quatre ans. Il devait alors balayer tout, renverser tout; mais vous savez quel a été le dénouement ; il a été battu sur toute la ligne, et, quoique je ne me prétende pas doué du don de prophétie, je prédis qu'il sera maintenant battu de la même façon. Messieurs, je ne suis pas venu ici pour faire des prédictions, mais laissez-moi vous dire une seule chose en réponse à toutes les vantardises de sir Charles Tupper, c'est que je ne doute pas plus de la victoire qui nous attend prochainement que de mon existence. Si les partisans de Sir Charles Tupper ont de l'argent à papier sur le résultat de la prochaine élection, je préviens mes amis qu'il y a de l'argent à gagner.

Que signifie cette constante répétition de Sir Charles Tupper et de ses partisans ? Elle veut dire qu'ils sont à bout d'arguments ; elle veut dire qu'il en appellent simplement aux plus basinstincts de l'électorat : c'est un appel à ceux désirent retirer du résultat des bénéfices précuniaires. Ces appels d'adhérents de Sir Charles Tupper, sur le seul argument qu'il est certain de la victoire, sont simplement des appels à ceux qui n'ont ni conscience, ni conviction, mais qui désirent être du côté qui gagne, et cependant, je ne crains pas de prédire que le parti libéral sera mille fois plus victorieux encore qu'en 1896.

LE PROGRÈS DEPUIS QUATRE ANS

Je ne viens pas soulever les préjugés. Je suis venu discuter la situation politique, comme elle apparait en ce moment. Le trait le plus remarquable de la situation présente est le progrès immense qui a été accompli depuis quatre ans, sous l'administration libérale. C'est le mouvement qui a été imprimé aux affaires, et la merveilleuse activité qui s'est développée dans les entreprises commerciales de quelque forme que ce soit; c'est la prospérité qui a régné dans tout le pays. Cette prospérité est reconnue par nos ennemis, les "bleus" de la province de Québec et les torys de la province d'Ontario et des provinces maritimes, les conservateurs de toutes les couleurs et de toutes les nuances.

Ils reconnaissent la prospérité; ils ne peuvent la nier. Ils n'en sont pas venus encore au point de nier l'existence du soleil, mais ils vont loin. Ils ne nient pas la prospérité, ce serait inutile mais ils disent que vous devriez nous refuser notre appui parce que cette prospérité est l'œuvre de la Providence.

La Providence est un grand mot dans la bouche d'un conservateur, surtout au temps des élections, alors que ces messieurs ont l'habitude de se fier très peu à la Providence. Mais je ne conteste pas leur assertion. Nous devons beaucoup à la Providence, et j'espère que nous ne manquons pas de reconnaissance. Je bénis la Providence, qui a été de notre côté.

Après tout, la Providence s'est servi de nous comme de ses instruments pour distribuer ses bienfaits les plus précieux sur le peuple du Canada.

Mais est-ce une raison pour que le peuple du Canada nous retire sa confiance ? Si la Providence nous a traités en enfants gâtés, comme Sir Charles Tupper s'en est plaint dans un de ses discours, est-ce une raison pour que le peuple canadien fasse moins pour nous que la Providence le désire ? Si la Providence nous aime, le peuple doit il nous détester ? Mes adversaires disent peut-être que mon raisonnement est faux, que la Providence ne nous aime pas, car elle châtie ceux qu'elle aime, et comme ils sont châtiés, ils doivent être les favoris de la Providence.

Je ne me querellerai point avec eux sur ce point. La Providencé les aime et les châtie Très bien. Je me joindrai à la Providence et je coopèrerai encore une fois avec elle pour leur donner le châtiment qu'ils méritent.

Néanmoins, messieurs, avons-nous remercié de tout cœur la Providence de ce qu'elle nous a accordé ? Nous pouvons aussi énumérer ce que le gouvernement a accompli pour le pays. Et qu'est-ce que le gouvernement a fait pour le pays ?

CE QU'A FAIT LE GOUVERNEMENT

La presse conservatrice et les chefs conservateurs disent partout que nous n'avons rien fait. Eh ! bien, voici un peu de ce que nous avons fait : D'abord, nous avons fait face à la question des écoles que nos amis les ennemis ont tenté de règler sans pouvoir y réussir. Nous avons réglé cette question et je vous en parlerai plus longuement tout à l'heure. Nous avons réformé le tariff, et ce faisant, nous avons pu diminuer le fardeau qui pesait sur le peuple et augmenter le commerce. Nous avons obtenu la dénontion des traités belge et allemand, et le jour où nous avons obtenu cette réforme, le Canada est devenu une nation, lui qui ne l'avait jamais été. Nous avons réduit les déficits qui existaient dans le département des postes. En 1896, lorsque mon ani, l'hon. M. Mulock, a pris la direction de ce département, il y avait un déficit de $800,000 à faire disparaître. Au bout de deux ans d'administration il a réduit ce déficit à $50,000 environ. C'est alors qu'il pensa à faire une réforme que le parti conservateur avait déclaré impossible d'exécuter. Il réduisit le port des lettres d'un tiers, et après une année il avait presque rétabli l'équilibre, et j'ose prédire que dans une autre année il aura complètement réussi à rétablir l'équilibre entre les dépenses et les recettes.

Nous avons ouvert la grande région minière de Rossland par la construction du chemin de fer de la Passe du Nid du Corbeau. En confiant l'exécution de ces travaux à la compagnie du Pacifique Canadien, nous avons conclu avec elle un arrangement par lequel elle devait réduire les tarifs de transport de 10 à 30 pour cent ; ce qui a eu pour effet de donner aux consommateurs de cette région l'occasion d'épargner au moins $600,000 dans un an.

Nous avons prolongé l'Intercolonial jusqu'à Montréal, et, en agissant ainsi, nous avons mis un terme à l'ère des déficits et inauguré une ère de surplus. Cette année, le surplus sera de plus d'un demi million.

Nous avons complété la construction des canaux, dans le but d'amener les produits de l'ouest à Montréal. Enfin, le gouvernement Laurier a fait reconnaître Montréal comme port national du Canada.

Voilà quelque chose de ce que nous avons fait. Cependant nos amis les ennemis disent que nous n'avons rien fait. Il y a encore certaines réformes que nous n'avons pu opérer. Nous n'avons pu adopter les mesures souhaitées pour améliorer dans le district de Montréal, l'administration de la justice, selon les besoins des citoyens.

D'après une loi adoptée il y a deux ans par la législature de Québec, il fut résolu que la ville de Montréal, où il s'expédie plus d'affaires judiciaires que dans le reste de la province, avait besoin de trois juges additionnels. Finalement, lorsque nous présentâmes un bill pour nommer ces trois juges il fut rejeté par le sénat du Canada, qui opposa sa volonté à celle de la chambre des communes et de la législature de Québec.

LE LIBRE ÉCHANGE.

Ils prétendent que nous n'avons pas tenu nos promesses. C'est en somme tout ce qu'ils nous reprochent. Nous n'avons pas tenu nos promesses ? Quelle absurde prétention ! A moins qu'ils et se déclarent prêts à exécuter eux-mêmes ce qu'ils nous reprochent de n'avoir pas accompli. Ainsi, ils affirment que nous n'avons pas établi le libre-échange, comme nous l'avions promis D'abord, nous ne l'avons jamais fait cette promesse. Il y a cinq ans, je déclarais que j'étais libre-échangiste, en principe, mais j'ajoutais que le libre-échange était impossible dans les circonstances alors existantes, et qu'on ne pourrait réaliser cette idée avant cinquante ans. Cependant, les conservateurs disent, en m'en faisant un reproche, que je n'ai pas donné le libre-échange au pays. Ce reproche pourrait m'être adressé par des libre-échangistes qui n'espèrent point obtenir le libre-échange des conservateurs.

LES ÉCOLES DU MANITOBA.

J'ai l'intention du donner quelques explications à propos des écoles au Manitoba. Les conservateurs désirent ressusciter cette question, ou plutôt, ils s'efforcent de la faire valoir auprès des électeurs de la province de Québec dans le but de créer de la dissension, Dans les autres provinces que celle-ci, vous n'en entendez pas un seul mot. Ils disent que nous n'avons pas réglé le question. J'admets tout de suite, comme je l'ai fait devant la chambre, que le règlement que nous avons donné n'était pas aussi complet que je l'aurais désiré ; il n'était pas parfait, mais perfectible, essentiellement perfectible.

En 1896, la question avait été agitée depuis six ans. Elle était cause qu'une violente agitation avait été soulevée. Elle avait été traînée pendant six longues années de la Cour Suprême du Manitoba à la Cour Supreme du Canada, de la Cour Suprême du Canada au Conseil Privé. Elle fut renvoyée du Conseil Privé au Parlement, du Parlement de nouveau à la Cour Suprême du Canada, et de la Cour Suprême du Canada de nouveau au Conseil Privé. Le Conseil Privé rendit une décision qui ordonnait au Parlement du Manitoba de rendre à la minorité les droits qui lui avaient été ravis. Le Parlement du Manitoba n'ayant pas agi, la question revient devant le gouvernement conservateur d'Ottawa. Que fit alors le gouvernement, après avoir traîné pendant si longtemps cette question de parlement en parlement et de tribunal en tribunal ? Il présenta ce qu'il appela une loi rémédiatrice, et quelle était cette loi rémédiatrice ? A quoi portait-elle remède ? Elle ne remédiait à rien. C'était une moquerie, un leurre, parce que, d'après son but, elle devait contenir trois choses : exemption de taxes, organization distincte, et partage légitime des deniers publics affectés à l'éducation. Contenait-elle ces trois éléments ? Non. Elle en contenait deux : exemption de taxes et organization distincte, mais rien ne décrétait l'application d'une part légitime des fonds publics.

Qu'adviendrait-il d'un système scolaire dans lequel les contribuables n'auraient aucun droit à une part légitime des fonds publics ? Nous avons tenté de régler la question d'une manière différente. Nous avons dit au gouvernement du Manitoba : "C'est vous qui avez fait le mal ; c'est à vous de réparer ce que vous avez fait." Nous avons fait appel à l'esprit chrétien, à l'esprit d'équité, pour faire rendre justice à la minorité, composée de sujets anglais comme la majorité. Nous avons obtenu des concessions énormes. Nous avons obtenu cette concession que, partout où il y aurait dix enfants français dans un district scolaire, la langue française serait enseignée dans cette école. Nous avons obtenu que là où il y aurait dix enfants catholiques dans un district, l'instruction religieuse serait donnée dans l'école pendant une certaine partie de chaque jour.

INCONSEQUENCES DE M. BERGERON

Mon ami bien connu ici, M. Joseph Gédéon Horace Bergeron a parlé au Monument National de cette demi heure d'instruction religieuse que nous avons procuré aux Catholiques du Manitoba. Il a trouvé que cela n'était pas assez. Je conçois qu'une demi heure d'instruction religieuse pour M. Bergeron ne serait pas grand'chose. Je ne veux pas dire qu'il n'en ait besoin Mais une demi heure d'instruction religieuse ne serait pas beaucoup parce que sa vertu rigide est bien connue. Quand M. Bergeron vient au Monument National pour parler de la question des écoles, et quand il déclare qu'une demi heure d'instruction religieuse ne suffit pas, nous pourrons nous dire à nous-mêmes qui si cela ne suffit pas à M. Bergeron, ce doit être suffisant à des mortels ordinaires pour leur permettre d'apprendre les devoirs à remplir et les vertus à pratiquer dans le monde.

A tout événement, le règlement a été fait : s'il n'a pas été acceptable pour M. Bergeron, il a été acceptable pour les Catholiques du Manitoba, à l'exception d'un groupe de la ville de Winnipeg. La preuve en est qu'en 1890, lorsque la loi des écoles a été passée, abolissant les écoles séparées, il y avait soixante écoles où la religion catholique était enseignée. En 1896, de ces soixante, trente-cinq restaient. Maintenant, le règlement est accepté dans

Canons et Mitrailleuses

Parmi tous les produits du génie moderne, ceux qui excitent la plus vive curiosité du public, ce sont les engins de destruction. Les canons parlent beaucoup en ce moment, et très haut. Ils font aussi beaucoup parler d'eux.

C'est à partir du XVIIIe siècle seulement que Jean-Baptiste Vaquette de Grébeauval, général français, fit des réformes importantes et des perfectionnements dans la fonte des canons et dans l'organisation de l'artillerie légère, qui rendit de si grands services pendant les guerres de la Révolution et du premier Empire Il effectua une réforme totale par une série de modifications dans les pièces, les affûts, les attelages, les caissons, en adoptant des types définis et uniformes qui durèrent jusque sous la Restauration.

Puis le général Treuille de Beaulieu inventa le canon rayé se chargeant par la culasse, qui reçut le baptême du feu lors de la campagne d'Italie de 1859.

Après 1870, les progrès furent plus rapides : on changea plusieurs fois le modèle en s'efforçant d'atteindre le maximum de puissance avec le minimum de poids, ce que permirent la fabrication des aciers Bessemer et Martin, les nouvelles méthodes de composition des aciers auxquels on ajouta des traces de chrome, de nickel, de manganèse, qui augmentèrent sa force de résistance, puis les perfectionnements dans le recuit, la trempe des aciers, etc...

Aujourd'hui, le canon moderne est un instrument de précision. Les affûts eux-mêmes sont des merveilles de mécanique. On les munit de freins hydrauliques qui absorbent la force vive du recul ; on leur donne des récupérateurs qui ramènent la pièce en batterie.

La chimie a permis de faire des poudres sans fumée ni résidus. Voici l'obus à balles qui renferme de 200 à 600 balles, lesdites balles étant mises en mouvement par une charge placée de préférence dans toute la hauteur de l'obus et mélangée aux balles. L'obus à lyddite, un obus ordinaire mais chargé de cette substance si explosible ; ses fragments sont animés d'une vitesse considérable et de tout ce qui l'entoure au moment de l'explosion, il fait des projectiles. L'obus à lyddite du canon de marine projette en l'air une colonne de débris qui à 50 mètres de hauteur. La secousse seule qu'il produit est assez forte pour tuer un homme.

M. Hudson Maxim, le constructeur, étudie le moyen de rendre l'obus encore plus dangereux. Avec le canon américain qu'il présente on lancerait des projectiles ayant une force explosive quarante fois plus grande que celle des explosifs actuels, et avec ses canons de forteresse on pourrait expédier des obus renfermant plus de 200 kilos d'explosifs. D'autres obus à fumée, comme ceux que l'école de pyrotechnie de Bourges préconise, serviraient à former un nuage de fumée devant l'ennemi pour l'empêcher de voir et d'agir D'autres obus jetteraient dans les villes des pluies d'acide sulfurique, de cyanure d'arsenic, d'acide prussique, etc. Ce serait là sans doute l'obus 'dernier cri.'

Au voit à l'Exposition de Paris des canons de tous les types, depuis la monstrueuse pièce de 30 centimètres, jusqu'à la petite pièce de campagne, qui se démonte et se charge à dos de mulet, et la minuscule mitrailleuse Maxim qu'on peut porter sous son bras et presque mettre dans sa poche. C'est merveille de voir avec quelle facilité se manoeuvrent tous ces engins de mort : un enfant, sans déployer de force, peut ouvrir et fermer à l'aide d'une manivelle l'épaisse culasse du canon de 94 tonnes, et faire évoluer à droite et à gauche ce formidable tube d'acier. La percussion est faite avec un simple mouvement du doigt qui actionne un appareil électrique. Pour les pièces de campagne, on presse une détente qui n'est pas plus dure que celle d'un revolver.

Quant aux maxims, il faut se donner encore bien moins de mal. C'est la force du recul qui apporte la charge, tire le coup et actionne l'éjecteur. L'artilleur reste assis, tandis que sa pièce envoie à 4,000 mètres 300 projectiles à la minute. Sa seule peine est de ravitailler la pièce gourmande qui avale et crache si vite la mitraille.

Le "Long Tom" correspond à peu près au canon de 305 millimètres de la marine française. Pour le charger, il ne faut pas moins de 100 kilogrammes de poudre sans fumée dont la conflagration développe dans l'âme de la pièce une pression de 2,700 atmosphères, qui lance un projectile de 300 kilogr. avec une vitesse de 900 mètres à la seconde.

On devine l'effroyable marmelade humaine que fait un tel obus en éclatant au "bon endroit", c'est-à-dire sur un point suffissmment garni de troupes. Malheureusement, disent les artilleurs, les formations de combats modernes ont prévu ces terribles engins, de sorte que les hommes s'arrangent à ne plus offrir à ses coups que le minimum de surface possible.

L'Automobilisme

Les grandes manœuvres de l'armée française, qui durent déjà depuis une semaine par coutingents divisés, vont entrer aujourd'hui dans leur période finale. La Beauce, où ont lieu les opérations, est la plus grande plaine à blé de la France. Quatre corps d'armée prennent part dans ce simulacre de guerre. Le thème de la manœuvre suppose Paris assiégé Une armée française venant du sud-ouest et avançant à son secours rencontre, à Chartres, une armée ennemie qui a été envoyée pour l'arrêter. Le quartier général du généralissime (le général Brugère) est établi à Chartres, où sont aussi les attachés militaires étrangers. Le lieutenant T. Bentley Mott, attaché militaire américain a Paris, représente les Etats-Unis Les manœuvres se termineront le 20 septembre par une revue de 100,000 hommes passée à Chartres par le président Loubet.

Un fait remarquable est l'introduction des automobiles, sur une très grande échelle. Plusieurs généraux et la plupart de leurs officiers d'état-major ont été pourvus d'automobiles légers et rapides, qui ont donné les meilleurs résultats. L'aide de camp du généralissime a couvert hier des distances sans précédent en quelques heures ; il a fait 170 kilomètres le matin, faisant le tour des deux armées et donnant, avant midi, au général Brugère, tous les détails sur la situation. Chaque fois qu'il sera possible d'utiliser les automobiles, les généraux et les estafettes ne se serviront plus de chevaux.

L'intendance se sert aussi avec plein succès de fourgons automobiles pour le transport du fourrage et des provisions. Les routes autour de Chartres fourmillent de tricycles, de voitures, de fourgons automobiles mus soit par l'électricité, soit par le petrole, soit par la vapeur. Des accidents étaient inévitables, mais ils ont été très peu nombreux, si l'on considère le grand nombre de moteurs employés.

Le Meilleur Conseil

A ceux qui se sentent malades, faibles ou découragés.

Mlle Belle Cohoon, de White Rock Mills, N. E, raconte comment elle a recouvré la santé et conseille aux autres de suivre son exemple.

De l'"acadien," de Wolfville, N. E.

A White Rock Mills, près de la tumultueuse rivière Gaspereau, se trouve un joli cottage.

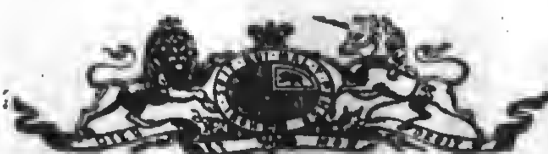
Dans ce cottage demeure, avec ses parents, Mlle Belle Cohoon, une très jolie et aimable jeune fille qui s'occupe beaucoup de choses d'église et des travaux de sociétés, dans son petit village. Il y a quelque temps un représentant de l'"Acadien" se rendit auprès de Mlle Cohoon afin d'avoir son opinion sur les Pilules Roses du Dr. Williams —remède, d'auprès ce qu'il avait appris, dont elle s'était servi. Il fut très cordialement reçu et constata que Mlle Cohoon et sa mère étaient des amies enthousiastes de ce grand remède canadien qui est maintenant si universellement employé dans tout l'univers. Nous donnons ci-après, essentiellement dans ses propres paroles, le récit de Mlle Cohoon.

"Il y a eu trois ans ce printemps, ma santé était très précaire. Je ne me sentais pas bien depuis quelque temps et quand vint le printemps et que la température fut plus chaude, mon état empira. La moindre surexcitation m'épusait et était suivie d'une déplorable sensation de faiblesse et de rapides palpitations du coeur. Il me semblait que je perdais toute ambition, et une sensation de langueur et d'indolence prenait sa place. L'appétit me laissa et la nuit, mon sommeil interrompu ne me reposait aucunement. De fait, j'étais dans un bien triste état. Je souffris ainsi pendant quelque temps. Alors je commençai à prendre les Pilules Roses du Dr. Williams et bientôt elles commencèrent à opérer un changement pour le mieux. Mes forces et mon courage revenaient merveilleusement et les vieilles sensations de fatigue commencèrent à m'abandonner. Mon appétit revint et mon poids augmenta d'une manière appréciable. Je n'en avais pas pris une demi-douzaine de boites que je me trouvais mieux que je ne l'avais été pendant des années. Depuis cette epoque, quand je ressens le besoin de prendre un remède, l'usage prompt des Pilules Roses du Dr. Williams m'a toujours apporté un soulagement rapide, et, à l'avenir, quand je serai malade, je ne prendrai jamais autre chose que ces pilules, et j'encourage fortement les autres à suivre mon exemple."

Les Pilules Roses du Dr. Williams font un sang nouveau, reconstituent les nerfs, et chassent ainsi la maladie du système. Dans des centaines de cas, elles ont guéri quand tous les autres remèdes avaient échoué, ceci établit la prétention qu'elles sont une merveille parmi les triomphes de la science médicale moderne. Les véritables Pilules Roses ne sont vendues qu'en boites, portant la marque de fabrique au long : "Dr. Williams' Pink Pills for Pale People." Protégez-vous contre les imitations en refusant toute pilule qui ne porte pas la marque de fabrique enregistrée autour de la boite.

NOUVELLE ACENCE

Messrs Jean Frères, Marchands de St. Boniface, Man., des PILULES DE LONGUE VIE DU CHIMISTE BONARD, et sont actuellement en etat de fournir a toutes demandes de gros et de detail aux mêmes prix qu'à Montréal.



N. W. MOUNTED POLICE

Des soumissions cachetées, marquées, "Soumissions pour Charbon" et adressées au Commissaire de la Police Montée du Nord Ouest seront reçues jusqu'à midi du 29 courant, pour fourniture de charbon à la Police Montée du Nord Ouest. Toutes les soumissions devront être sur formes imprimées qu'on peut se procurer en faisant application à Alex. Calder, Esq., rue Main Winnipeg, ou à l'officier commandant, la Police Montée des Territoires du Nord-Ouest à Regina.

E. GILPIN BROWN,
Inspecteur et agissant comme officier d'approvisionnement.

Une Appreciation Conservatrice

Voici en quels termes "La Presse" de Montréal, journal conservateur fait la leçon aux politicailleurs qui croient de bon ton de décrier sir W. Laurier et de le mépriser.

"Dans le zèle incontrolable de la campagne, on a préparé de longue main le peuple à l'idée que Sir Wilfrid est un enfileur de phrases insipides, dites sans gestes, sans feu ; que tout l'ensemble est un triste personnage de second ordre. et qu'il ne vaut pas la peine d'être entendu.

A quoi bon ces enfantillages injustifiables, que l'apparence seule de Sir Wilfrid Laurier, avant même qu'il eût ouvert la bouche, avait détruit, hier soir, comme un château de cartes? Existe-t-il un représentant plus flatteur de la race canadienne-française que Laurier? S'il s'agissait d'un concours d'hommes représentatifs entre peuples, n'est-ce pas tout droit à lui que nous irions? Quel est l'homme qui réunit à un degré aussi élevé l'intellectualité aux avantages physiques?

Si Laurier n'est pas un orateur de grande envolée, s'il n'est pas digne d'aller prendre son siège dans cette empyrée, si limitée, destinée aux maitres de la parole, eh ! bien, Chapleau, Morin, Papin, n'étaient pas des orateurs, car il est leur égal.

Nous passons légèrement sur l'esprit de chauvinisme, qui nous inciterait à faire remarquer que le phénomène de voir un Canadien-français, à la tête de la Confédération, pour la première, et, peut-être pour la dernière fois, est dû exclusivement à sa valeur intellectuelle et à son éloquence; mais il ne s'agit pas ici de subordonner notre politique à un triomphe de race. Nous devons faire remarquer, cependant, que nous devrions exercer envers lui la justice que trois grandes puissances lui ont généreusement prodiguée : la France, l'Angleterre et les Etats-Unis.

Sa visite en Angleterre, au jubilé de la Reine, a mis le Canada plus en vue que quarante années d'efforts. On ne se gênait pas, en Angleterre, d'acclamer le "great frenchman."

Ces manifestations spontanées de gens qui ne nous devaient rien, devraient nous enseigner à être plus sur nos gardes à ce point de vue de l'appréciation personnelle. Cela n'ajoute aucune infaillibilité à la conduite politique de Sir Wilfrid. Les partis existent pour se faire la guerre. Il y a tout ce qu'il faut dans les carquois des deux camps pour se hérisser mutuellement de traits, jour et nuit.

Mais, nous nous inscrivons en faux contre la prétention que Sir Wilfrid Laurier n'a pas obtenu, hier soir, un grand succès oratoire. Il a eu des mots à l'emporte-pièce et il a rendu la foule frénétique ; elle y serait venue mal disposée qu'il l'aurait domptée et tournée.

Le Bien Contre Le Mal

Le plus sage des philosophes en cherchant l'idée de la vertu, à trouvé que, connu de tous les méchants celui la serait le plus méchant qui saurait si bien couvrir sa malice, qu'il passât pour homme de bien et jouit, par ce moyen, de tout le crédit que donne la vertu : ainsi le plus vertueux devait être celui à qui sa vertu attire par sa perfection la jalousie de tous les hommes, en sorte qu'il n'ait pour lui que sa conscience et qu'il se voit exposé à toutes sortes d'injures.

BOSSUET.

CARTES PROFESSIONNELLES.

EDOUARD JOBIN, Marchand de Bois, d'Instruments d'Agriculture. —Agent pour la vente de terrains aux environs de St.-Claude, à proximité des Stations.—Paiements faciles, bas prix. SAINT-CLAUDE, Man.

J. T. HUGGARD, AVOCAT, Solliciteur, Notaire, 435, rue Main, Winnipeg. Téléphone 335.

C. HENRI ROYAL, AVOCAT. &c., 367 rue Principale, Winnipeg.—Audessus du magasin Richard.

A. J. H. DUBUC, AVOCAT, Solliciteur, Notaire.—Chambre 313, McIntyre Block, Winnipeg. Téléphone 334.

M. C. CLARKE, L. D. S.,—DENTISTE, 532, rue Main, Winnipeg, au-dessus du magasin de M. Geo. Craig.

C. P. BANNING, D.D.S., L.D.S DENTISTE
204 McINTYRE BLOCK.
Heures de bureau, 9-12 a. m., 2-5 p. m.
Phone 110.

JOSEPH LECOMTE, NOTAIRE.—Argent à Prêter. Terres à vendre dans toutes les paroisses du Manitoba.—366 rue Main.



Branche Morris-Brandon

A St. Paul
Minneapolis
Duluth et stations
Est et Sud.

A BUTTE
HELENA
SPOKANE
SEATTLE
TACOMA
PORTLAND
CALIFORNIE
JAPON
CHINE
ALASKA
KLONDIKE
ANGLETERRE
EUROPE
AFRIQUE

Prix du transport des passages au Manitoba, 3 cent du mille. Livres de billets pour 1000 milles à 2½ mille en vente chez tous les agents.

Le nouveau train Transcontinental, " North Cost Limited" le plus beau train de l'Amerique a été inaugurée. Deux train par jour est, et ouest.

J. T. McKENNEY, City Pas. Agt., Winnipeg,
H. SWINFORD, General Agent, Winnipog.
CHS. S. FEE. et G. P. & T. A., St. Paul,

HORAIRE CONDENSÉ

LIGNE PRINCIPALE.

Morris, Emerson, St. Paul, Chicago Toronto, Montréal, Spokane, Takoma, Victoria, San Francisco.........
Départ quotidien...... 1.45 p.m
Arrivée quotidienne... 1.30 p.m

BRANCHE DU PORTAGE.

Portage La Prairie et points intermediaires............................
Laisse chaque jour, Dim excté 4 30 p.m
Arrive Lundi Merc. et Vend, 11 59 p.m.
Arrive Mardi Jeudi et Sam, 10 35 a.m.

Morris, Roland, Miami, Baldur, Belmont, Wawanesa, Brandon ; aussi Souris River branch, Belmont to Elgin ....
Laisse lundi, mercredi, vendredi.... 10.45 a.m
Arrive mardi, jeudi samedi........ 4.30 a.m

CANADIAN

Pacific Railway co.

L'Imperial Limited

a inaugurée son service le

LUNDI 11 JUIN

Correspondances directes soit assurées avec la ligne de Crow's Nest pour tous les points du district de Kootenay.

Comme avec les bateaux

Arthabasca
Alberta
ET
Manitoba

Partant de Fort William

Mardi
Vendredi,
ET
Dimanche

60 heures de Winnipeg à l'est par la voie des Grands Lacs.

Pour détails complémentaires s'adresser à l'agent le plus proche du C. P. R. ou écrire à

C. E. MCPHERSON,
Gérant du Trafic,
WINNIPEG, MAN

Manitoba S. Eastern Ry.

HORAIRE—A partir du 11 Juin 1900.

Mercredi Samedi	Lundi. Jeudi.	Stations.	Mardi. Vendredi	Mercredi. Samedi.
8 45	8 45	St. Boniface	16 15	16 15
9 20	9 20	Lorette	15 40	15 40
9 45	9 45	Dufresne	15 20	15 20
10 10	10 10	St. Anne	15	15
10 30	10 30	Steinback	14 40	14 40
10 50	10 50	LaBroquerie.	14	14
11 15	11 15	Marchand	13 30	13 30
11 40	11 40	Bedford	13	13
	12	Sandilands	12 40	
	12 35	Woodbridg	11 50	
	13 2	Summit	11 15	
	13 55	Vassar	10 50	
	14 30	Sprague	10 20	
	15 45	Warroad	9	

Depart de Winnipeg, 8.20.
Arrivé à Winnipeg, 16,40.

THE

Canadian Northern Railway Co.

HORAIRE—En activité depuis le 11 juin 1900

Allant au nord. Allant au sud.

Mardi. Jeudi. Samedi.	Stations.	Vendredi. Lundi. Vendredi.
11 30	Gladstone	17 00
11 55	Ogilvie	13 30
12 25	Plumas	16 05
13 05	Glenella	15 05
13 45	Glencairn	14 40
14 25	McCreary	14 00
15 10	Laurier	13 30
15 40	Makinak	12 55
16 15	Ochre Riv.	12 20
16 45	Dauphin	11 40

SECTION DE WINNIPEGOSIS

Depart de Winnipeg—Jeudi, 7 15
Arrive, Winnipegosis—Jeudi, 20 00
Depart, Winnipegosis—Lun. Ven. 8 00
Arrive, Winnipeg,—Lun. Ven. 21 20

SECTION DE SWAN RIVER,

Depart, Winnipeg—Samedi. 7 15
Arrive, Swan River—Samedi 24 00
Deaprt, Swan River—Jeu. Lun 8 15 24 00
Arrive. Dauphin—Jeu. Lun. 15 10 .10,20.

D. B. Hanna,
Superintendant

WINNIPEG.

NOUVELLES LOCALES.

La banque Dominion a déménagé ses bureaux dans son nouvel édifice sur la rue Main en face du bureau de poste.

Lisez l'annonce de M. K. S. Thordarson, marchand de meubles neufs et d'occasion ; vous avez le plus grand intérêt à ne pas oublier son adresse.

Il y aura une Assemblée générale de l'Association Libérale Française de St. Boniface, à l'hotel de St. Boniface vendredi le 28 courant à 8 heures du soir, pour l'élection des officiers.

M. N. Guillout, jardinier à Winnipeg a fait don au bureau d'Immigration de spécimens vraiment merveilleux des produits de son jardin.

Des poireaux de sept pouces de tour.

Poireaux d'hiver de cinquante cinq pouces de long; celeri pour l'hiver, quatorze pouces de tour, sur trente sept de long, pesant six livres et demie. Oignons de quinze pouces de tour, quand on se rappelle les conditions climatériques si inclémentes de cet été, l'on sera quelque peu surpris de semblables résultats, qui font singulièrement honneur au Manitoba et à M. Guillout.

A St. Boniface

A une assemblée de l'association libérale de St. Boniface, mercredi soir, un discours sur les évènements politiques du jour a été prononcé par M. Ethier, député du comté des Deux Montagnes aux Communes. L'orateur a été présenté par M. Béliveau, président de l'association et a été chaleureusement applaudi. Parlant des prochaines élections, M. Ethier a déclaré qu'il est convaincu que la province de Québec accordera une écrasante majorité à Sir Wilfrid Laurier. Il espère que les autres provinces suivront l'exemple de Québec.

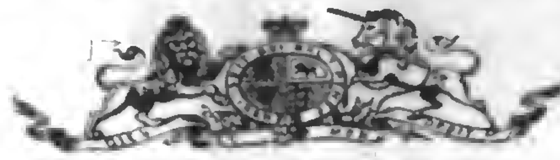
Au cours de son discours M. Ethier déclara qu'il ne voulait pas intervenir dans la question des écoles. Il exprima l'espoir que les citoyens de Manitoba la règleraient en temps en s'unissant ensemble. C'était leur propre affaire, la province de Québec ayant décidé d'emblée de ne pas intervenir dans la question et que le vote de l'électorat ne se ferait que sur la politique financière du présent gouvernement. Le peuple de cette province ne gagnera rien en essayant de ramener sur le tapis dans la province de Québec la question des écoles.

M. Ethier ajoute qu'il a visité les écoles dans St. Jean Baptiste et Ste. Anne, Manitoba.

Dans la première de ces paroisses il a constaté que pour cinq écoles et dix classes on avait accordé une allocation de $1,450, l'an dernier.

Dans la province de Québec et particulièrement dans Ste Scholastique il existe neuf écoles dans la municipalité ; le total des salaires payés s'élevait à $900. "Ces neuf écoles, ajoute M. Ethier, reçoivent annuellement du gouvernement pour toute la municipalité $199. M. Ethier se dit en mesure d'affirmer ces faits sans crainte de contradiction, car il a été secrétaire de la municipalité pendant six ans. Il a constaté que dans St. Jean-Baptiste, Manitoba, les livres français de Monpetit et un livre de leçons de choses en français étaient en usage. Il est sûr que la province de Québec restera fidèle au parti libéral et que la présence de M. Hugh John Macdonal n'a produit aucun effet.

PRINCIPE IMMUABLE



AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné que les dates fixées antérieurement pour les séances de la Commission nommée sous le Grand Sceau de la Puissance du Canada, pour régler les réclamations des Métis dans le district d'Alberta, sont annulées et que les Commissaires siègeront.

A Victoria le 23 Août 1900.
" Saddle Lake le 31 Aout 1900.
" Egg Lake Mission le 3 Septembre 1900.
A Lac La Biche le 10 Sept 1900.
" Athabasca Landing 1er Octobre. 1900.
A Lac Ste Anne le 8 Octobre.
" Edmonton le 13 "
" St. Albert le 13 Novembre 1900.
" Fort Saskatchewan 15 " "
" Wetaskiwin 10 " "
" Duhamel 11 " "
" Lacombe 4 Décembre "

J. A. J. McKENNA,
JAMES WALKER,
Commissaires.

AVIS.

On demande un instituteur dûment qualifié pour l'école de St. Adelard à Notre Dame de Lourdes.

Adresser toute communication à M. Pantel secrétaire de la commission P. O. Notre Dame de Lourdes.

On demande un instituteur ou une institutrice dûment qualifié pour enseigner à St. Malo Adresser lettre spécifiant le salaire demandé à M. Leger Lambert.

St. Malo P. O. Man.

Un Precieux Bouquin.

Il y a un mois, un petit forgeron de Londres, passant devant l'étalage d'un bouquiniste, s'avisa d'acheter un méchant petit livre de deux sous.

Rentré chez lui, il ouvrit le volume. C'était du latin, imprimé avec des caractères très vieux, difficiles à lire même pour un érudit. Le forgeron mit le bouquin sur une armoire et n'y pensa plus.

Il y a quelques jours, un voisin était entré au moment où le forgeron bouleversait les objets empilés dans son armoire pour chercher un ustensile égaré. Le voisin aperçut le bouquin, demanda à l'examiner et constata qu'il était daté de 1450.

—Ça vaut peut-être quelque chose, dit-il à son ami. Confiele moi, je vais me renseigner.

—Ça ne vaut rien, riposta le forgeron en haussant les épaules, mais fais ce que tu voudras.

L'autre alla montrer le bouquin au secrétaire du British Museum, qui, dès le lendemain, fit venir le forgeron.

—Je vous offre de ce livre 1500 francs.

L'ouvrier était tellement abasourdi qu'il ne pouvait prononcer un mot. Le secrétaire pensa qu'il trouvait la somme insuffisante.

—Eh bien, voulez-vous 2250 francs ?

Comme de juste, le marché fut conclu sur-le-champ. Et le secrétaire déclare à qui veut l'entendre que si le forgeron avait demandé 100,000 guinées, il les aurait eues, attendu que le "bouquin" est simplement "le premier livre imprimé par Gutemberg !"

Un Beurrier Unique.

Il y a dans la ville de Kansas, E. U., un Danois, qui barrette quotidiennement le lait de 20,000 vaches En 40 minutes il fabrique 1250 livres de beurre et en un jour, il fait dix "brassées" de ce calibre, soit, à lui seul, une plus grande quantité de beurre que celui barratté par toutes les ménagères des deux états combinés de Kansas et du Missouri. M. A. Larson, c'est le nom de notre Danois, est le fabriquant attitré de la crémerie Bramark, et il reçoit le plus fort salaire de tous les beurriers de la république voisine. Il apprit son métier a Danedp-Meriden.

Avis de Demande de Divorce.

Avis est par les presentes donné que John Higgs Brewster, section trente trois (33) dans le Township Sept (7), Rang dix (10) Ouest du premier principal Meridien dans la Province de Manitoba dans la Municipalité de Norfolk Sud, Cultivateur dans la dite Province, fera application au Parlement du Canada, à la Session prochaine pour obtenir un bill de divorce d'avec sa femme Easter Brewster résidante dans la dite Municipalité pour adultère.

Daté en la ville de Winnipeg dans la province de Manitoba, le 8ème jour d'Août A. D. 1900.

CAMERON & PHILLIPS

Solliciteur pour le Demandeur.

BELCOURT & RITCHIE,

Agents à Ottawa pour le Solliteur du Demandeur.